

DELIBERATION N°2026-094

L'an deux mille vingt-six le 23 septembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat de Prévention, Collecte et Valorisation des déchets dans l'Ouest de l'Eure se sont réunis à MENNEVAL (27300) en réunion sous la présidence de Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, le Président.

Étaient présents : Titulaires : AUBE Patrick, BERTIN Franck, BEURIOT Valéry, BOUCHER Dominique, BRUN Patrick, CHOAIN Louis, DAVID Jean-Luc, DEBUS Jérôme, DELAMARE Frédéric, DELAPORTE Jean-Pierre, DEZELLUS Michel, DUTILLOY Brigitte, ENOS Jacques, GAUTIER Florence, GUESDON Alain, JEHANNE Éric, LAFFAY Régis, LAMY Denis, LE BAILLIF Jacques, LEGROS Pierre, MALCAVA Didier, MENNITI Sandrine, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PONSARD Céline, ROCFORT Françoise, SIMON Bertrand, VAGNER Marie-Lyne, VAN DUFFEL Christine, VAUTIER Pascal et VILA Jean-Louis.

Pouvoirs : /

Suppléants votants : HARD Sophie et JOUBERT Jean-Nicolas.

Suppléants non-votants : /

Étaient excusés : BROSSAULT Nicolas, CANNAERT Frédéric, CONTASSOT-VIVIER Jacques, DAHLKE Jochen, DA SILVA Emilie, DE ANDRES Carole, DORLEANS Jacques, GOETHALS Geoffrey, GREAUME Gilles, LATHAM Amaury, MOËNS Vincent, MONNIER Christelle, POUSSET Jérôme, MORDANT Arnaud, MONLON Laurette, MORIN Olivier, TIHY André, SANCHEZ Sabrina, SENINCK Régine, SIMON Josette et VAN DEN DRIESCHE André.

Étaient absents : BURET Dominique, CLEMENCE Didier, AUBOURG Jean, FONTAINE Alain, GUITTON Philippe, LÉBOUCHER Alain, TAURIN David, THONNEL Mickaël, VANHEULE Philippe et VILLEY Cécile.

Assistaient à la réunion : PERSON Frédéric – Directeur Général des Services, GOSSET Nora – Directrice Pôle Ressources Humaines & Insertion, FRESLAUD Isabelle – Responsable Finances, COLLAS Maud – Responsable Tarification Incitative, MARTIN Mickaël – Responsable du parc des PAV, FABRE Sébastien – Responsable CETRAVAL, PETREMENT Emilie – Responsable adjointe CETRAVAL, LEFRANC Sébastien – Responsable Exploitation & Logistique, LEBAS Ilianna – Responsable Développement Commercial, BOITEL Dominique – Responsable Communication, CORDEY Marlène – Responsable des Affaires Générales et RIVOALLAN Marie – Assistante aux Affaires Générales.

Titulaires.....31
Pouvoirs.....00

Suppléants votants.....02
Total votant.....33

Suppléant non-votant.....00
Présents.....31

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 09 heures 35.

Date de la convocation : 17 septembre 2026. Secrétaire de séance : PECOT Bertrand.

EXAMEN ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE VALANT RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) 2025 ET PREVISIONS 2026

Vu l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que le Président d'un établissement public de coopération intercommunal doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement ;

Considérant que ce rapport présente notamment les indicateurs techniques et financiers relatifs au fonctionnement du service ainsi que les éléments permettant d'apprécier son prix et sa qualité ;

Ayant entendu en séance la présentation du rapport par le Président ;

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident d'approuver le rapport d'activité valant Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2025 du PRECOVAL.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

DELAPORTE Jean-Pierre

Président du PRECOVAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.